

LISTE DES PLANS ET PROGRAMMES NATIONAUX DE SANTÉ PUBLIQUE

Mise à jour du document d'aide à la lecture du PRS Occitanie (2022)

Actualisation réalisée en août 2026

Ce document reprend l'architecture du document d'aide à la lecture publié par le Projet régional de santé (PRS) Occitanie en 2022, « Liste des plans et programmes nationaux de santé publique », qui recensait environ cinquante plans, programmes et stratégies nationaux répartis en six catégories : soins primaires et accessibilité, pathologies et prises en charge, qualité et sécurité, prévention et promotion de la santé, santé-environnement et populations.

Pour chaque plan initialement recensé, la période a été actualisée à la date de rédaction (août 2026) : lorsqu'un plan est arrivé à échéance, l'intitulé et la période du plan, programme ou stratégie qui lui a effectivement succédé sont indiqués ; lorsqu'aucun successeur direct n'a pu être identifié avec certitude à partir de sources institutionnelles publiques (ministères, agences sanitaires, Légifrance), cela est signalé explicitement plutôt que comblé par une estimation non vérifiée. Une brève note en italique précise, pour chaque ligne, le lien avec le dispositif d'origine ainsi que les éléments de bilan ou de financement disponibles.

Cette actualisation s'appuie sur des sources officielles : sites ministériels (sante.gouv.fr, solidarites.gouv.fr, handicap.gouv.fr, ecologie.gouv.fr, agriculture.gouv.fr, travail-emploi.gouv.fr, drogues.gouv.fr, egalite-femmes-hommes.gouv.fr, justice.gouv.fr), agences et autorités sanitaires (Haute Autorité de santé, Agence de la biomédecine, Santé publique France, ASN/ASNR), corps d'inspection et d'évaluation (IGAS, IGEDD, Cour des comptes), ainsi que des textes réglementaires publiés sur Légifrance. Comme pour le document source de 2022, cette liste reste un outil de repérage et non une analyse critique détaillée : pour un examen approfondi (acteurs, financement, bilan d'efficacité, difficultés rencontrées) de quinze programmes de prévention parmi les plus structurants, le document « Les programmes nationaux de santé et de prévention en France » réalisé précédemment peut être consulté en complément.

INTITULÉ DU PLAN (situation actualisée à août 2026)	PÉRIODE
SOINS PRIMAIRES – ACCESSIBILITÉ	
Pacte de lutte contre les déserts médicaux <i>Succède au Pacte territoire santé n°2 (2015-2017) et au Plan national d'accès territorial aux soins (2017-). Présenté le 25 avril 2025 : solidarité territoriale obligatoire des médecins, consultations avancées, accueil de jeunes médecins en zones prioritaires, généralisation des permanences soir/week-end. Objectif affiché : 50 millions de consultations supplémentaires par an.</i>	2025-
PATHOLOGIES – PRISES EN CHARGE	
Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 <i>Succède au Plan cancer III (2014-2019). Pilotage INCa. 234 actions, 4 axes, 1,74 Md€ sur 5 ans.</i>	2021-2030
Plan ministériel pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus <i>Succède au Plan greffe n°3 (2017-2021). Financement complémentaire de 210 M€ (2 Md€ au total). Objectif : 20 % de greffes rénales à partir de donneur vivant d'ici 2026. Records d'activité en 2024-2025, mais trajectoire jugée en écart par rapport aux objectifs à un an de l'échéance (23 294 personnes en attente au 1er janvier 2026).</i>	2022-2026
Plan ministériel pour la procréation, l'embryologie et la génétique humaines <i>Reconduit dans la continuité du plan 2017-2021, actualisé pour intégrer les évolutions de la loi de bioéthique du 2 août 2021 (ouverture de la PMA aux couples de femmes et femmes seules). Pilotage Agence de la biomédecine. 5 axes : équité d'accès, qualité et sécurité, évaluation de l'activité, anticipation des évolutions technologiques, autosuffisance en dons de gamètes.</i>	2022-2026
Feuille de route santé mentale et psychiatrie (et numéro national 3114) <i>Succède au Plan psychiatrie et santé mentale et à la stratégie de fusion suicide/santé mentale (2011-2015), ainsi qu'au Programme national d'actions contre le suicide (2011-2014). 37 mesures initiales</i>	depuis juin 2018

INTITULÉ DU PLAN (situation actualisée à août 2026)	PÉRIODE
<i>portées à une cinquantaine après les Assises de la psychiatrie de 2021. Numéro national de prévention du suicide 3114 depuis le 1er octobre 2021. 6e bilan annuel publié en 2024.</i>	
Stratégie décennale des soins d'accompagnement (soins palliatifs, douleur, fin de vie) <i>Succède au Plan national pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie (2015-2018). Lancée le 22 avril 2024. 4 objectifs stratégiques, 30 mesures, 1,1 Md€ de mesures nouvelles sur 10 ans.</i>	2024-2034
Plan interministériel pour l'égalité « Toutes et tous égaux » (volet santé sexuelle et reproductive, dont IVG) <i>Succède au Programme national d'actions pour améliorer l'accès à l'IVG (2015-2020). Renforce l'accès à l'IVG et à la contraception : prise en charge à 100 % du parcours contraceptif pour les moins de 26 ans depuis 2022, contraception d'urgence gratuite et sans ordonnance pour les mineures depuis 2023, préservatifs féminins gratuits pour les moins de 26 ans depuis 2024. Le droit à l'IVG a été inscrit dans la Constitution en mars 2024.</i>	2023-2027
Stratégie nationale maladies neurodégénératives <i>Succède au Plan Maladies Neuro Dégénératives (2014-2019, lui-même suite aux plans Alzheimer 2008-2012 et Parkinson 2011-2014). Le bilan du PMND 2014-2019 avait été jugé insuffisant au regard des besoins.</i>	2024-2028
4e Plan national maladies rares « Des territoires vers l'Europe » (PNMR4) <i>Succède au PNMR n°2 (2011-2014) puis au PNMR n°3 (2018-2022). Lancé le 25 février 2025. Doté de 223 M€ par an (dont 36 M€ de crédits nouveaux). 132 nouveaux centres de référence labellisés (+ 28 %), portant leur nombre à 603.</i>	2025-2030
Stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (autisme, Dys, TDAH, TDI) <i>Succède au Plan Autisme n°4 (2018-2022). Lancée le 14 novembre 2023. Dotée de 680 M€ ; plan « 50 000 solutions » associé mobilisant 1,5 Md€ jusqu'en 2030. Bilan 2025-2026 : plus de 186 000 enfants repérés via les plateformes de coordination et d'orientation (PCO).</i>	2023-2027
3e Schéma national pour les handicaps rares <i>Succède au schéma 2014-2018. Vise à consolider l'accompagnement des personnes et familles concernées, dans la continuité du 2e schéma qui avait permis la création de 12 équipes relais handicaps rares (ERHR).</i>	2021-2025
Stratégie nationale du handicap 2024-2030 (plan « 50 000 solutions ») <i>Succède à la Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017-2021). Issue de la Conférence nationale du handicap de 2023. Fonds de transformation de 250 M€ mobilisé depuis juillet 2024. Près d'un tiers des 50 000 solutions attendues d'ici 2030 déployées fin 2025 selon les données disponibles.</i>	2024-2030
QUALITÉ – SÉCURITÉ	
Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance <i>Succède au Plan national d'alerte sur les antibiotiques (2011-2016) et prolonge le Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS, 2015-). 9 axes, 42 actions. Objectif de réduction de 25 % de la consommation d'antibiotiques en ville d'ici 2025 (résultat non confirmé dans les sources consultées). Prolongée jusqu'en 2027, signe d'un rythme de mise en œuvre plus lent qu'anticipé.</i>	2022-2025, prolongée jusqu'en 2027
Encadrement des remises sur les médicaments génériques et biosimilaires (LFSS 2025) <i>Succède au Plan national d'action de promotion des médicaments génériques (2015-2019). Abaissement des plafonds de remises (30 % pour les génériques, 15 % puis alignement à 40 % du PFHT pour les biosimilaires) à compter du 1er septembre 2025, trajectoire de baisse jusqu'en 2027. Économies attendues : 90 M€ en 2025 grâce à la substitution des biosimilaires.</i>	depuis 2025
Feuille de route de la sécurité des patients et des résidents <i>Succède au Programme National pour la Sécurité des Patients (PNSP, 2013-2017), dont elle assure la continuité. Pilotage HAS/DGOS.</i>	2023-2025

INTITULÉ DU PLAN (situation actualisée à août 2026)	PÉRIODE
PRÉVENTION – PROMOTION SANTÉ	
Feuille de route obésité <i>Succède au Plan national obésité (2010-2013), au Plan d'action de l'Union européenne contre l'obésité infantile (2014-2020) et à la feuille de route « Prise en charge de l'obésité » (2019-2022). Présentée le 14 janvier 2026 : 8 mesures, 22 actions. En 2024, 48,8 % de la population était au moins en surpoids et 18,1 % en situation d'obésité.</i>	2026-2030
Obligation vaccinale des 11 vaccins du nourrisson et calendrier vaccinal annuel <i>Succède au Programme national d'amélioration de la politique vaccinale (2012-2017) et au Plan de rénovation de la politique vaccinale (2016-). Obligation en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Calendrier vaccinal actualisé chaque année (édition 2026 parue), intégrant les avis de la HAS (vaccination grand âge, HPV, etc.).</i>	depuis 2018
Plan Santé au Travail (PST5) <i>Succède au Plan Santé au Travail n°3 (2016-2020) puis au PST4 (2021-2025). Présenté le 5 juin 2026 par le ministre du Travail et des Solidarités. Fusionne pour la première fois avec le plan de prévention des accidents du travail graves et mortels (PATGM).</i>	2026-2030
Prévention des accidents de la vie courante (volet enfants intégré à la feuille de route pédiatrie) <i>La démarche interministérielle dédiée mentionnée en 2018 n'a pas abouti à un plan national autonome identifié dans les sources consultées. Le volet enfants (1-4 ans) est désormais rattaché à la Feuille de route pédiatrie et santé de l'enfant.</i>	2024-2030 (volet enfants)
Stratégie nationale sport-santé (SNSS) <i>Succède au Plan Sport santé bien-être (2013-2016) et à la première Stratégie nationale sport santé (2019-2024). Publiée le 5 septembre 2025 : 12 mesures, 550 Maisons Sport-Santé, mois de l'activité physique annuel à partir de 2026, santé mentale en fil conducteur.</i>	2025-2030
5e Programme National Nutrition Santé (PNNS 5), avec le 4e Programme national pour l'alimentation (PNA 4) <i>Succède au PNNS n°3 (2011-2015, clôturé et évalué) et au PNNS n°4 (2019-2023). Les deux programmes ont été lancés conjointement le 8 avril 2026 lors du One Health Summit de Lyon, dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire du 24 mars 2025. PNNS 5 : 3 axes, 20 mesures.</i>	2026-2030
Stratégie nationale de santé sexuelle <i>Sans changement de version depuis le document de 2022 ; stratégie toujours en cours, déclinée par plans d'action successifs (2018-2020, 2021-2024).</i>	2017-2030
Objectif d'élimination de la rougeole et de la rubéole congénitale <i>L'objectif fixé pour 2015 n'a pas été atteint et demeure d'actualité. La couverture vaccinale ROR reste inférieure au seuil de 95 % nécessaire à l'élimination (94,6 % pour une dose chez les nourrissons nés en 2023) ; forte recrudescence de cas observée en 2024-2025.</i>	objectif non atteint, toujours en cours
Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) <i>Succède au Programme national de réduction du tabagisme (2014-2019, intégré au Plan cancer III). Programme 2018-2022 puis 2023-2027 actuel. Prévalence du tabagisme quotidien à 17,4 % chez les 18-79 ans en 2024, en baisse.</i>	2023-2027
Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives (SIMCA) <i>Succède au Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives (2013-2017) puis au Plan national de mobilisation contre les addictions (2018-2022), piloté par la MILDECA.</i>	2023-2027
Lutte contre la tuberculose <i>Le Programme de lutte contre la tuberculose (2007-2009, évalué en 2010 et reconduit) a été relayé par des feuilles de route successives ; un nouveau plan d'actions a été annoncé fin 2025, courant jusqu'en 2029. Hausse des cas déclarés en 2023 (4 728 cas, + 10,8 % par rapport à 2022), la multirésistance restant maîtrisée.</i>	plan d'actions jusqu'en 2029
Stratégie de prévention de la perte d'autonomie (loi « Bien vieillir et autonomie »)	depuis avril 2024

INTITULÉ DU PLAN (situation actualisée à août 2026)	PÉRIODE
<i>Succède au Plan national d'actions de prévention de la perte d'autonomie (2015-). Loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 : pilotage national et territorial, Conférence nationale de l'autonomie, dépistage précoce dès 60 ans, loi de programmation pluriannuelle pour le grand âge.</i>	
SANTÉ ENVIRONNEMENT	
Plan anti-dissémination des arboviroses (dengue, chikungunya, Zika) et lutte contre le moustique tigre <i>Succède au Plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole (2006-2015). Surveillance renforcée chaque année du 1er mai au 30 novembre. 81 des 96 départements métropolitains colonisés par le moustique tigre début 2025 ; niveau record de cas autochtones de chikungunya en 2025 (809 cas).</i>	depuis 2016, actualisé chaque année
Plan d'actions interministériel amiante <i>Aucun plan national dédié distinct n'a été identifié comme ayant succédé au plan 2016-2018 dans les sources consultées ; le sujet demeure traité dans le cadre du PNSE 4 et de la réglementation en vigueur.</i>	situation à confirmer auprès du ministère
Plan national des micropolluants dans l'eau <i>Aucun plan successeur distinct n'a été identifié dans les sources consultées depuis le plan 2016-2021 ; le sujet est intégré aux actions du PNSE 4.</i>	situation à confirmer auprès du ministère
Protocole sur l'eau et la santé (OMS-Europe / CEE-NU) <i>Protocole international reconduit sans échéance nationale fixe depuis la 3e période (2014-2016) ; pilotage OMS-Europe et Commission économique pour l'Europe de l'ONU.</i>	reconduit
Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) <i>Succède au Plan national de surveillance de la qualité de l'air (2016-2021) et au premier PREPA (2017-2021). Actualisé par arrêté du 8 décembre 2022 pour la période 2022-2025 ; une révision quadriennale est attendue vers 2026-2027 en application du code de l'environnement.</i>	2022-2025
3e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3) <i>Succède au PNACC n°2 (2016-2020). Publié le 10 mars 2025. Une cinquantaine de mesures et plus de 200 actions organisées en 5 axes, fondées sur une trajectoire de réchauffement de référence (TRACC) de + 4 °C en moyenne en France métropolitaine à l'horizon 2100.</i>	2024-2028
Plan vélo et marche <i>Succède au Plan national d'actions pour les mobilités actives n°2 (2016-2020). Lancé en mai 2023. 2 Md€ de l'État (environ 6 Md€ avec les collectivités). Objectif : 80 000 km d'aménagements cyclables en 2027 (contre 57 000 km au lancement) et 100 000 km en 2030.</i>	2023-2027
4e Plan national d'action pour la gestion du risque lié au radon <i>Succède au Plan radon (2011-2015, fiche 12 du PNSE 2) et au 3e plan radon (2016-2019). Piloté par l'ASN puis l'ASNR. Sa durée a été prolongée de deux ans, portant l'échéance à 2026. Le radon demeure la deuxième cause de cancer du poumon en France (environ 3 000 décès par an).</i>	2020-2026
Plan national santé environnement (PNSE) <i>PNSE 4 en cours (2021-2025) ; un PNSE 5 est attendu selon le cycle quinquennal du dispositif depuis 2004, mais son lancement n'a pas été confirmé dans les sources consultées à la date de rédaction.</i>	PNSE 4 : 2021-2025 ; PNSE 5 non encore lancé
Stratégie Écophyto 2030 <i>Succède à la Stratégie nationale pesticides et santé (2014-2015) et au Plan Ecophyto n°2 (2015-). Adoptée le 6 mai 2024 après une consultation marquée par la crise agricole du début 2024. Objectif maintenu de réduction de 50 % de l'usage des produits phytopharmaceutiques d'ici 2030, désormais mesuré sur la période de référence 2011-2013.</i>	2024-2030
Plan national sur les résidus de médicaments dans les eaux <i>Aucun plan successeur distinct n'a été identifié dans les sources consultées depuis le premier plan (2010-2015) ; le sujet reste suivi dans le cadre du PNSE 4.</i>	situation à confirmer auprès du ministère
Plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur <i>Aucun plan dédié distinct n'a été identifié comme ayant succédé au plan 2015-2019 dans les sources consultées ; le sujet est intégré aux actions du PNSE 4.</i>	situation à confirmer auprès du ministère

INTITULÉ DU PLAN (situation actualisée à août 2026)	PÉRIODE
Bon usage des benzodiazépines <i>Aucune actualisation nationale dédiée n'a été identifiée dans les sources consultées depuis le programme lancé en 2014 ; le sujet est désormais suivi via les recommandations de la HAS et les actions de l'Assurance maladie.</i>	situation à confirmer auprès du ministère
4e Programme national pour l'alimentation (PNA 4) <i>Succède au Programme national de l'alimentation (2014-2017). Lancé conjointement avec le PNNS 5 le 8 avril 2026, dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire du 24 mars 2025. 4 axes, pilotage ministère de l'Agriculture.</i>	2026-2030
Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE) <i>La SNPE 2 (2019-2024), qui prolongeait la stratégie de 2014, a fait l'objet d'une évaluation critique de l'IGAS et de l'IGEDD en 2024 (progrès jugés bien en-deçà des objectifs, notamment sur les contrôles et la réduction des émissions). Une concertation pour une SNPE 3, avec l'ambition « zéro exposition » à horizon 15 ans, a été engagée fin 2024-début 2025 mais n'était pas publiée dans les sources consultées.</i>	SNPE 2 : 2019-2024 ; SNPE 3 en préparation
Plan d'actions national sur l'assainissement non collectif <i>Aucun plan successeur distinct n'a été identifié dans les sources consultées depuis le 2e plan (2014-2019).</i>	situation à confirmer auprès du ministère
POPULATIONS	
Santé et bien-être étudiant (services de santé étudiante, numéro 3040) <i>Fait suite au Plan national de vie étudiante (2015-). Réforme des services universitaires de médecine préventive en services de santé étudiante (SSE) en 2023. Numéro national d'écoute étudiante 3040 créé. Enquête nationale « Bien-être et Santé des étudiant-es » conduite par l'OVE en 2024.</i>	depuis 2023
Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes « Toutes et tous égaux » <i>Succède au 5e plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019). La lutte contre les violences en constitue le premier axe. Crédits du programme 137 multipliés par trois entre 2020 et 2026 (de 30,2 M€ à 98,6 M€).</i>	2023-2027
Lutte contre les violences et discriminations liées à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre <i>Aucun plan national dédié distinct n'a été identifié comme ayant succédé au programme d'actions de fin 2012 dans les sources consultées ; le sujet est désormais rattaché au plan interministériel pour l'égalité 2023-2027.</i>	situation à confirmer auprès du ministère
Feuille de route interministérielle Santé des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) <i>Succède au Plan de santé pour les PPSMJ n°2 (2010-2014) et à la Stratégie nationale santé PPSMJ (2017-). Feuille de route 2024-2028 signée en juin 2024, actualisée en 2025 (feuille de route 2025-2028), co-pilotée par les ministères de la Santé et de la Justice.</i>	2025-2028
Pacte des solidarités <i>Succède au Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (2013-). Présenté le 18 septembre 2023. Hausse de 50 % des crédits par rapport à la stratégie précédente (+ 4 Md€). 4 axes, déclinaisons territoriales depuis le 1er janvier 2024.</i>	2023-2027

Document préparé à partir de sources institutionnelles publiques consultées en août 2026, à partir du document PRS Occitanie – Documents d'aide à la lecture – Liste des plans et programmes nationaux de santé publique (2022). Les mentions « situation à confirmer auprès du ministère » signalent les plans pour lesquels aucun texte de succession ou d'actualisation n'a pu être identifié avec certitude dans les sources consultées ; elles n'impliquent pas nécessairement l'arrêt du dispositif, qui peut se poursuivre sans communication publique récente ou avoir été intégré à un plan plus large (notamment le PNSE 4).